COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE

[Adresse 2]

[Localité 1]

Chambre 3-1

N° RG 21/16468 - N° Portalis DBVB-V-B7F-BINYI

Ordonnance n° 2023/M164

S.A.R.L. AZUR ET CONSTRUCTIONS Prise en la personne de son gérant en exercice domicilié es qualité au siège

Représentant : Me Alain GALISSARD de l'ASSOCIATION GALISSARD A / CHABROL B, avocat au barreau de MARSEILLE

Appelante

S.A.R.L. NATMA COMMERCIALISATION

Représentant : Me Nathalie LOPEZ, avocat au barreau de MARSEILLE

Intimée

ORDONNANCE DE JONCTION

Nous, Valérie GERARD, magistrat de la mise en état, assistée de Valérie VIOLET, greffier.

Vu la demande présentée,

Vu les articles 367, 368 et 783 du code de procédure civile,

Dans l'intérêt d'une bonne administration de la Justice,

Ordonnons la jonction des instances suivantes : N° RG 21/16468 - N° Portalis DBVB-V-B7F-BINYI joint au N° RG 21/16018 ;

L'affaire sera suivie sous le seul et unique N° RG 21/16018.

Fait à [Localité 3], le 28 novembre 2023

Le greffier Le magistrat de la mise en état,

Copie délivrée aux avocats des parties le : 28 novembre 2023

Le greffier